

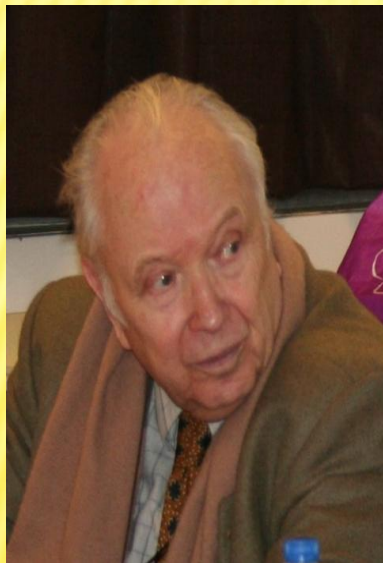


Association loi de 1901

**30 ANS DÉJÀ !!!**

Groupement de petites entreprises  
lorraines du secteur de BRIEY

# NOS PRÉSIDENTS



M. Célestin BOVI

Janvier 1986 à janvier 1994



M. Jean FELTIN

Janvier 1994 à janvier 2006



M. Jean MARCHI

Janvier 2006 à ce jour

# NOS LOGOS

1986



1994



2007



# Les locaux

32 Rue Maréchal Joffre



21 B Rue de Verdun



Salle de réunions



# DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

SOUS-PREFECTURE DE BRIEY

REPUBLIQUE FRANÇAISE

## ASSOCIATIONS

(Loi du 1er Juillet 1901, titre premier)

### RÉCÉPISSÉ de DÉCLARATION

LE SOUS-PREFET, COMMISSAIRE ADJOINT DE LA REPUBLIQUE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE BRIEY,

VU la loi du 1er Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901,

Certifie avoir reçu de Monsieur NETZER Charles, Vice-  
Président de l'association, domicilié 5, rue de Metz  
à BRIEY - 54150

une déclaration du 30 MAI 1986  
par laquelle, ils font connaître la constitution d'une association dite :  
"GROUPELOR-BRIEY"

dont le siège social est situé 32, rue Maréchal Joffre  
54150 - BRIEY -

ainsi que deux exemplaires des statuts de ladite constitution.

Pièces annexées : un registre pour modifications.

BRIEY, le 2 JUIN 1986  
LE SOUS-PREFET, COMMISSAIRE ADJOINT  
DE LA REPUBLIQUE  
POUR LE DÉPARTEMENT  
COMMISSAIRE ADJOINT DE LA REPUBLIQUE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE BRIEY  
Le Secrétaire et Chef  
D'ACTES



EXTRAIT DU DECRET DU 16 AOUT 1901

Article 1er.- La déclaration prévue par l'article 5, paragraphe 2 de la loi du 1er Juillet 1901, est faite par ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de l'administration ou de la direction de l'association.

Dans le délai d'un mois, elle est rendue publique au moyen de l'insertion au "Journal Officiel" d'un extrait contenant la date de la déclaration de titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication de son siège social.

EXTRAIT DE LA LOI DU 1er JUILLET 1901

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.

N° du dossier 66786  
à rappeler dans toute  
correspondance.



- DECLARATION d'ASSOCIATION -

Monsieur le Commissaire adjoint de la République,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 et de l'article 1<sup>er</sup> de son décret d'application du 16 Août 1901, de procéder à la déclaration de l'association dite : GROUPELOR - BRIEY

"GROUPEMENT DE PETITES ENTREPRISES LORRAINES DU SECTEUR DE BRIEY"

dont le siège est à BRIEY - 32, Rue Maréchal Joffre.

Cette association a pour objet :

- 1) de promouvoir les artisans et petites entreprises auprès des particuliers et des collectivités publiques ou privées.
- 2) de conseiller, informer, aider tous intéressés à l'élaboration des devis ou dossiers relatifs à la réalisation des travaux neufs, de restauration ou d'amélioration de l'habitat.
- 3) d'assurer la liaison des relations entre les entreprises et les donneurs d'ouvrages.

Les personnes chargées de son administration ou de sa direction sont :

M. S. BOVI-Gabriel..., né à .TRENACQ (Tulle), le .27. SEPTEMBRE.1920..., de nationalité...FRANÇAISE....., domicilié à AUBOUR.v. Rue de l'Epiliss., exerçant la profession de....Entrepreneur..... Président

M. r. NETZER-Charles., né à .BRIEY....., le .15. NOVEMBRE.1929..., de nationalité...FRANÇAISE....., domicilié à BRIEY - Rue de Metz....., exerçant la profession de....Installateur.ec. Chauffage Vice-Président

M. r. ROUIDA-Joël..., né à...ETUEFFONT-HAUT.(98) .22. AOUT.1938... de nationalité...FRANÇAISE....., domicilié à BRIEY.v. Rue-Mal-Joffre..., exerçant la profession de....Carreleur..... Trésorier

.../...

.../...

M. MARCHI Jean....., né à...MOUTIERS....., le...19 SEPTIEMBRE 1946, de  
nationalité...FRANCAISE....., domicilié à...BRIEY - Rue Grosse Tour, exerçant  
la profession de...PEINTRE..... Secrétaire

Ci-joint deux exemplaires, dûment approuvés par nos soins, des statuts  
de l'association.

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la  
présente déclaration.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire adjoint de la République,  
l'assurance de notre considération distinguée.

Fait, à Briey, le 30 MAI 1986

# Les publicités

Les publicités

# Première publicité



## *GROUPELOR – BRIEY*

Des Entreprises qualifiées du Bâtiment vous proposent leurs services pour :

### *RÉALISER :*

- Travaux neufs
- Travaux d'entretien et d'amélioration d'habitat

### *ETABLIR :*

- Des diagnostics thermiques

### *ETUDIER :*

- Devis ou dossier technique et financier

**Vous désirez construire ou réparer**

**N'HESITEZ PAS A NOUS CONSULTER...**



# Deuxième publicité

## GROUPELOR

est né de l'association d'artisans et d'entrepreneurs du bassin de Briey, désireux de mettre en commun leurs techniques et connaissances pour réaliser tous les travaux de construction et de rénovation de l'habitat.

## GROUPELOR

met à votre service une équipe de professionnels capable d'effectuer dans les meilleurs délais et aux meilleures conditions tous les travaux que vous pouvez leur confier.

## GROUPELOR

vous permettra de bénéficier de :

- Tous conseils techniques concernant les travaux que vous désirez entreprendre.
- Tous devis détaillés relatifs à ces ouvrages.
- La coordination des travaux inter-entreprise si la réalisation en est confiée à l'ensemble des artisans adhérents au groupement.

## GROUPELOR

représente un ensemble d'entreprises  
**DISPONIBLES**  
ayant un secrétariat centralisé au  
32, rue Maréchal Joffre 54150 BRIEY  
Tél. 82.20.05.45

*VOUS DESIREZ :*

**FAIRE REALISER**  
DES TRAVAUX NEUFS OU DE RESTAURATION

**FAIRE ETABLIR**  
UN DIAGNOSTIC THERMIQUE

**DEMANDER**  
UN DEVIS OU DOSSIER TECHNIQUE  
OU FINANCIER

**APPELEZ**  
**GROUPELOR Tél. 82.20.05.45**

*Un Conseiller Technique  
se tient à votre disposition !*

# Troisième publicité

**Vous souhaitez faire réaliser des travaux neufs ou de rénovation ?**

**Vous souhaitez demander un devis ou un dossier technique ?**

**Vous souhaitez faire établir une étude thermique ?**

**UN CONSEILLER GROUPELOR SE TIENT À VOTRE DISPOSITION !**  
TEL - 03 82 20 05 45

**GROUPEMENT D'ENTREPRISES**  
21 & Rue de VERDUN - 54130 BRIEY  
TEL 03 82 20 05 45 Fax 03 82 20 05 90



Quelle que soit votre projet de construction ou de rénovation, GROUPELOR dispose d'entreprises couvrant la majorité des domaines du bâtiment pour répondre rapidement à l'ensemble de votre réalisation.



GROUPELOR met à votre service une équipe complète de professionnels compétents pour effectuer tous les travaux que vous pouvez leur confier dans les meilleurs délais et aux meilleures conditions.

- Terrassement
- Maçonnerie - Zinguerie
- Plâtrerie - Isolation - Étanchéité
- Toiture - Charpente - Combles
- Peinture - Façade
- Menuiserie Bois - PVC - Alu
- Électricité - Serrurerie
- Carrelage - Parquet - Revêtement de sol
- Chauffage - Sanitaire
- Ponçage - Vitrification

- Travaux Publics
- Appareil de levage
- Éclairage public
- Nettoyage



**GROUPELOR peut également, sur demande, contacter toute entreprise relevant d'un corps d'état spécialisé.**

GROUPELOR a été créé en 1986 par la volonté d'artisans et d'entrepreneurs du bassin de Briey, désireux de mettre en commun leurs techniques et connaissances pour réaliser tous les travaux de construction et de rénovation de l'habitat.

**GROUPELOR vous permet de bénéficier de :**

- tous conseils techniques concernant les travaux que vous désirez entreprendre
- tous devis détaillés relatifs à ces ouvrages
- la coordination des travaux inter-entreprises (si la réalisation en est confié à l'ensemble des artisans adhérents au groupement)



**GROUPELOR**  
BRIEY  
TEL. 82.20.05.45  
SIEGE SOCIAL : 32, rue Maréchal Joffre - 54130 BRIEY



**GROUPELOR** a été créée en Juin 1986 par la volonté d'artisans et d'entrepreneurs du bassin de BRIEY, désireux de mettre en commun leurs techniques et connaissances pour réaliser tous les travaux de constructions, de rénovations de l'habitat et de promouvoir les entreprises de l'association.



La municipalité de BRIEY avec son Maire Guy VATTIER à dès le début encouragé et aidé à la réalisation de notre projet. Monsieur BOVI et Monsieur FELTIN ont permis à l'association de perdurer et de pouvoir aujourd'hui mettre à votre service une équipe complète de professionnels.

- Terrassement
- Maçonnerie - Zinguerie
- Plâtrerie - Isolation - Etanchéité
- Toiture - Charpente - Combles
- Peinture - Façade
- Menuiserie bois - PVC - Alu
- Electricité - Serrurerie
- Carrelage - Parquet - Revêtement de sol
- Chauffage - Sanitaire
- Ponçage - Vitrification

# Groupement des artisans : foi en l'avenir



Le groupement d'entreprises du bâtiment de la région de Briey a adressé un bilan positif de son activité, une année après sa création, au cours de l'assemblée générale qu'il a tenue à l'hôtel de ville de Briey, sous la présidence de M. Bovi.

Avant de présenter le rap-

port moral du groupement, le président a invité ses collègues à observer une minute de silence à la mémoire de M. Claude Damgé, membre du conseil d'administration.

Malgré la conjoncture économique difficile, M Bovi a exprimé sa foi en l'avenir de l'artisanat avec les perspecti-

ves de marché qui s'ouvrent d'une part dans le cadre du programme d'amélioration de l'habitat ancien à Briey, et, d'autre part, dans le cadre du projet partiel de réhabilitation de la cité radieuse.

Le rapport financier du groupement a été présenté par M. Rovida, trésorier.

Comme le rapport moral, le rapport financier a été adopté à l'unanimité.

En créant cette structure administrative, les artisans du bassin de Briey se sont donné les moyens de mieux appréhender l'économie de marché, de maintenir entre eux un esprit de solidarité et d'offrir

aux clients la garantie du sérieux et de la qualité dans les prestations de services.

Pour maintenir le contact entre les administrateurs et les membres, le bureau du groupement se réunit une fois par mois et les membres assistent à une réunion d'information une fois par trimestre.

## Longévité et travail de qualité dans le bâtiment

Créée en 1986, l'association *Groupelor* regroupe des artisans et des entrepreneurs du Pays de Briey et du Jarnisy avec tous les corps de métier nécessaires aux travaux à réaliser dans les bâtiments neufs et en rénovation.

Ayant pris le choix de décentraliser ses réunions, le groupement a tenu dernièrement, pour une seconde édition, son assemblée générale dans la salle de la mairie à Hatrize, sous la présidence de Jean Marchi, remplaçant le président Jean Feltin, absent en dernière minute. *Groupelor* est une association bien charpentée et elle vient de passer avec succès ce 2e millénaire et de pouvoir prétendre avec fierté à ce jour, d'être le seul groupement d'artisans en activité malgré des conjonctures difficiles pendant une paire d'années.

Les communes font confiance de plus en plus à l'association : Lubey, Les Baroches, Briey, Lantéfontaine, Mancieulles... et les particuliers font appel au travail sérieux, et de qualité de ce groupement d'artisans. Les prestations de *Groupelor* dans les collectivités lo-



*Groupelor* honore un bail de quinze années à l'occasion de son assemblée générale tenue en mairie de Hatrize.

cales : Stern, Maillot, Lycée *Louis-Bertrand*, CAT Briey, foyer *Jean-Collon* à Briey, *Hatrize Poids Lourds*, DDE de Briey, Banque de

France. Au fil des années, *Groupelor* s'est forgé un savoir-faire, une carte de visite à toutes épreuves, en rajeunissant son équipe par l'ap-

port de nouvelles entreprises et en décentralisant son rayon d'action.

Il y a aussi des liens à cultiver en dehors du travail, pour cela l'asso-

ciation réalise des sorties : méchoui, pêche... sans oublier la galette des rois. Un bon moyen de renforcer l'esprit de groupe avec les compagnes des artisans, cela donne l'occasion de mieux se connaître.

Pour terminer, le secrétaire Denis Antoine s'est félicité de la bonne santé de l'association, même propos tenu également par Jean Marchi. Les quatorze membres présents ont renouvelé leur confiance à l'intégralité de l'équipe qui gère *Groupelor*, et qui entame sa 16e année d'existence.

Composition du bureau : Président, Jean Feltin ; vice-présidente, Pascale Mary ; secrétaire, Denis Antoine ; trésorier : Luigi Caprano. Les membres sont : Jean-Paul Antoine, Raffaële Lupo, Jean Marchi, Marcel Zavattiero, Alain Cîré, Gérald Riani et Serge Giordanengo.

Une petite collation, ainsi que la galette des rois a clôturé cette réunion qui s'est déroulée dans une bonne ambiance, Jean Marchi présentant ses vœux à tous afin que ce nouveau millénaire soit bénéfique à *Groupelor*.

# Groupelor joue la carte de la qualité

C'est une véritable performance que réussit actuellement « Groupelor » de Briey, dont le siège social est situé au 21 de la rue de Verdun. Une performance de longévité puisque sa première assemblée date de mai 1986. Une expérience unique dans le Bassin par sa longévité et la qualité des prestations offertes. Ses membres ont réussi à prouver la solidarité du groupe qui s'est forgée dans l'action et le mouvement.

La dernière assemblée générale en date remonte au 2 décembre dernier, à l'hôtel de ville de Briey. La séance, très suivie, a été ouverte par Jean Feltin, lequel remplace Célestin Bovi à la présidence depuis le 1er janvier 1994. La lecture du rapport moral a permis surtout de noter l'adhésion de quatre nouveaux membres, complétant la liste des corps d'état spécialisés déjà en place. Il s'agit d'un bureau d'étude, en l'occurrence « **IB 54** » de Briey ; d'une entreprise de travaux publics et de démolition : « **WH** » de

Jarny ; d'une entreprise de maçonnerie : « **LC Réalisations** » de Labry ; ainsi que d'une entreprise de serrurerie-métallerie : « **Eurofer** » de Rombas. Des adhésions qui ont été acceptées sans l'ombre d'un problème.

L'assemblée générale a également été le cadre du renouvellement du tiers sortant des membres du bureau. Ont ainsi été réélus selon la tradition : Joseph Agugliaro ; Raphaël Lupo ; et Marcel Zavattiero.

L'examen du rapport financier a fait ressortir, on s'en serait douté, une saine gestion du groupement et quitus a donc été donné au trésorier.

Parmi les questions diverses débattues, on peut retenir celles concernant la coordination des travaux inter-entreprise. Le verre de l'amitié a réuni l'ensemble des membres présents, accompagnés de leur épouse.

Ce qui a permis la poursuite de fructueux échanges et contacts après l'assemblée générale.



*Une assemblée générale qui a permis d'accepter l'adhésion de quatre nouveaux membres.*

# Jean Feltin quitte *Groupelor*

Une cérémonie cordiale a réuni les membres de *Groupelor* pour honorer Jean Feltin qui vient de passer le relais à Jean Marchi, nouveau président du groupement d'artisans. Après avoir pris sa retraite professionnelle de métreur-vérificateur, Jean Feltin n'a pas rompu les ponts avec le monde du travail. Il remplace Célestin Bovi, président de *Groupelor* depuis la fondation en 1986, durant l'année 1994. Soit pour onze années. Malgré certaines velléités de départ... Le président a toujours cédé à l'affectueuse pression de ses amis, remettant son départ d'une année à l'autre. Désireux de tourner cette page, avec ses lourdes responsabilités, à l'aube de 2006, Jean Feltin, âgé de 78

ans, domicilié rue Maréchal-Joffre, s'en va, tout en acceptant de rester au bureau du groupement comme conseiller technique. « **Je peux vraiment me qualifier de Briotin pure souche, puisque, fils de commerçant, je suis né à Briey, j'y ai été baptisé, j'ai fait ma communion à Briey et je m'y suis marié ! Mon père était le créateur du magasin Réaumur en 1910, au pied de la Grand-rue, devenu ces dernières années optique Pierre et magasin Arkansas** ». Jean Marchi, comme la vice-présidente Pascale Mary, et l'ensemble des représentants des seize entreprises membres, ont complimenté Jean Feltin pour tout ce qu'il a apporté à *Groupelor*. Particulièrement dans

le contact avec la clientèle, la volonté d'insuffler le sérieux dans les délais, le respect de la qualité des interventions, véritables forces de l'association professionnelle.

Après l'intronisation du nouveau président, exprimant sa confiance dans le futur, Jean Feltin s'adresse à Jean Marchi et à l'assemblée : « **Je vous félicite et vous souhaite beaucoup de satisfactions dans l'exercice de votre nouvelle fonction de président de *Groupelor*. Je sais, de par la qualité de votre entreprise, que vous tiendrez ce rôle avec toute la rigueur, l'efficacité, le dynamisme, qui vous sont propres, et nécessaires au bon fonctionnement d'un groupement** ».



*Réorganisation à la tête de Groupelor, où Jean Marchi, épaulé par Pascale Mary, reprend le flambeau de Jean Feltin.*

# Groupelor, « si utile pour la vie des entreprises »

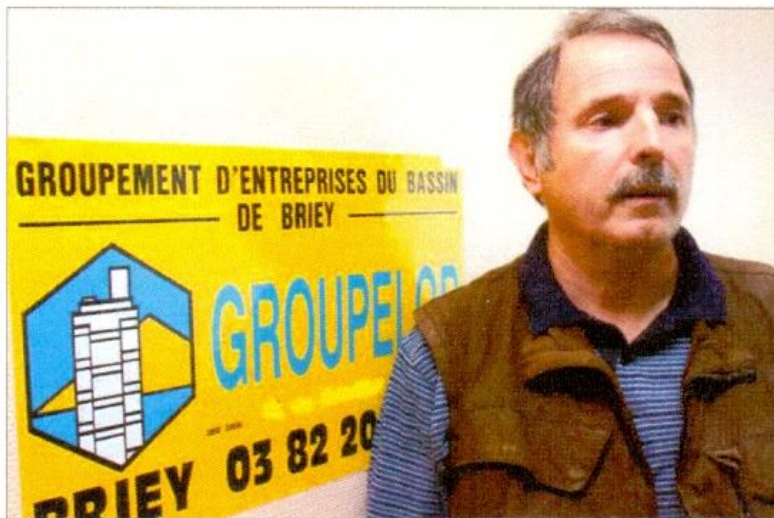
Au mois de juin 2016, Groupelor, groupement d'entreprises né à Briey, célébrera ses 30 ans. Le point sur la situation économique avec son président, Jean Marchi.

L'assemblée générale statutaire du groupement d'entreprises du bassin de Briey, Groupelor, une structure créée en juin 1986 sous la houlette de Célestin Bovi, a rendu hommage à Jean Feltrin, l'éminent technicien, métreur à l'origine, devenu à son tour président, a disparu le 27 avril 2014. Depuis 2006, un autre Briotin, Jean Marchi, assure la présidence et le suivi des chantiers.

« J'entends trouver un successeur à la fin de l'année après avoir atteint mes objectifs, dont la rénovation du siège, le bâtiment Groupelor Habitat, rue de Verdun à Briey, et la réalisation d'un document retraçant l'histoire du groupement d'entreprises ». Sous sa direction, la structure s'attache également à tirer le meilleur profit des outils informatiques. Malgré la volonté de se retirer, Jean Marchi pourrait bien rester à la barre encore un an. On imagine mal le président se priver de la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire de Groupelor, en juin 2016 !

## 2014 : le coup de mou

Sans privilégier l'expression, régulièrement reprise par la presse économique, empruntée à la reine Elisabeth II pour qualifier les malheurs royaux de 1992, "Annus horribilis", année horrible en latin, le contexte a été très défavorable durant l'exercice écoulé. Pascale Mary et Christian Godin corroborent les propos de leur président : « On sort d'une année 2014 très difficile. La précédente avait été excellente. Le chiffre d'affaires de Groupelor a chuté de 40 % ». Les raisons sont multiples : « Frilosité, morosité, il s'agissait d'une année électorale. ce



Malgré la volonté de se retirer, Jean Marchi pourrait bien rester à la barre encore un an. On imagine mal le président se priver de la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire de Groupelor, en juin 2016 ! Photo Archives RL

qui a pesé sur les décisions des communes à s'engager. Elles sont aussi touchées de plein fouet par la baisse des dotations ». S'interrogeant sur 2015, Jean Marchi et son entourage voient « une période d'incertitude, sans savoir où l'on va ». Malgré la morosité ambiante, le président sent personnellement « un léger frémissement favorable ».

## Un effectif stable

Groupelor affiche une stabilité la plus complète. Aucune démission d'entreprise, ni de nouveau venu. On compte 15 entreprises pour une centaine de salariés. Géographiquement sa mobilité s'accroît, avec élargissement du rayon d'action, bien au-delà du bas-

sin de Briey. Cette capacité à travailler loin devient une nécessité. « À l'origine, nous avons été bien inspirés de créer ce groupement, si utile pour la vie des entreprises. Il permet de répondre à des dossiers comprenant tous les corps d'état, de réfléchir aux actions, se promouvoir mutuellement. Notre clientèle bénéficie d'un savoir-faire, d'un apport technique, du suivi des chantiers ».

## Des épines sous le pied

Jean Marchi n'évite pas les difficultés. Du problème récurrent de l'apprentissage pour certains corps de métier, à des contraintes de plus en plus oppressantes pour les petites et moyennes entreprises. « Il y a le document unique, mise en

place de la sécurité dans l'entreprise, nécessité de faire le point avec les salariés. Le compte pénibilité, concernant la retraite, le départ de la carrière est soumis au poids des actions pénibles. Ajoutons le RQE dans le cadre du Grenelle de l'environnement avec les qualifications Qualibat, Qualipac, Qualibois ».

## Le bureau 2015

Jean Marchi est président, Pascale Mary vice-présidente, Christian Godin secrétaire, Luigi Capraro trésorier. Membres : Denis Antoine, Dominique André, Maurice Galvani, Jean-Paul Antoine, Régis Zavattiero, et l'entrée de Luc Petitjean, en remplacement de Jean Marchi comme administrateur.

Quelques réalisations









